

Si le chiffre des souscriptions dépasse le montant de l'emprunt, ce chiffre sera proportionnellement réduit lors de la distribution des titres de rentes.

Le gouvernement s'efforce d'autant plus de hâter la date de la prochaine émission que les bons du Trésor s'accroissent dans les caisses de la Banque de France, du Crédit Foncier, de la maison Rothschild, etc., et qu'il importe de les retirer dans le plus bref délai possible; mais tout dépend du vote du Sénat.

Demain doit avoir lieu chez M. Ferry une réunion de plusieurs grands financiers à laquelle assistera M. Tirard.

Les cardinaux français

Paris, 13 janvier.
Le Clairon croit savoir que le Saint-Siège, avant de prendre une décision au sujet de la nomination de cardinaux français, attend que le gouvernement ait rétabli les crédits supprimés pour les cardinaux.

EXTÉRIEUR

Les prières publiques

Paris, 13 janvier.
Les prières publiques prescrites par la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875 ont été dites aujourd'hui, à midi et demi à l'église métropolitaine.

La cérémonie a été présidée par Mgr Richard, coadjuteur de l'archevêque de Paris; la messe a été célébrée par M. l'abbé Le Guillout, chanoine honoraire.

Les places réservées au Président de la République et à sa maison militaire étaient occupées. De tous les ministres, seuls les ministres de la guerre et de la marine s'étaient fait représenter par un officier d'ordonnance.

Le bureau du Sénat était officiellement représenté par MM. Humbert et Teisserenc de Bort, vice-présidents.

Le bureau de la Chambre s'est abstenu. Un grand nombre de sénateurs et de députés de la droite avaient pris place dans le chœur aux places qui leur étaient assignées. Ils avaient pris place le général Leconte, gouverneur de Paris, accompagné de son état-major; la cour de cassation, à la tête de laquelle se trouvait M. Cazot; la cour d'appel, le tribunal de commerce, MM. Despatys, Cochin, Hervé et Ganard, conseillers municipaux; MM. Camille Douest, Mézières, Delaborde, Cherbuliez, membres de l'Institut; une députation de l'ordre des avocats, etc.

Le service d'honneur a été fait par deux escadrons de la garde républicaine, un escadron du 9^e dragons et un bataillon de gardes républicains à pied. Toutes ces troupes sont restées massées sur le parvis de Notre-Dame pendant toute la durée de la cérémonie. A l'intérieur de l'église, il n'y avait qu'une escouade de gardiens de la paix.

Prince impérial et chancelier

Berlin, 13 janvier.
Le Reichsland soutient à nouveau, contre la Gazette de l'Allemagne du Nord, que le prince impérial désapprouve la politique intérieure de M. de Bismarck.

Incident franco-allemand

Berlin, 13 janvier.
Un député allemand, dans une réunion raconté comme vrai le fait dont nous avons entretenu nos lecteurs concernant le prétendu outrage infligé en mer au prince impérial d'Allemagne.

On sait qu'un vaisseau de ligne français avait d'après les dires allemands, coupé l'escadre du prince sans le saluer, tandis qu'il a été au contraire prouvé que le vaisseau passant à une grande portée des vaisseaux allemands suivait au contraire une voie de côté.

Cet incident, bien qu'il ait été à Berlin, a causé par suite des interprétations malveillantes, une certaine agitation en Saxe.

M. le comte de Paris

Madrid, 13 janvier.
En arrivant à Madrid, M. le comte de Paris et Mme la comtesse de Paris ont été reçus dans la gare de Norte par le roi d'Espagne, accompagné du duc de Sesto, grand-maître du palais du commandant de la division militaire, et de tous les fonctionnaires qui étaient de service à la cour.

Alphonse XII a embrassé M. le comte de Paris et, après un court entretien, s'est rendu avec lui et sa famille au palais.

Le trésor de guerre

Berlin, 13 janvier.
Dans quelques jours aura lieu la révision du trésor de 120 millions de marks en or, déposés dans la tour de Jules, à Spandau, et qui forment, à proprement parler, le trésor de guerre.

La situation au Tonkin

D'après le Paris, le ministre de la marine aurait reçu de l'amiral Meyer une dépêche du 12 janvier disant :

- 1° Que l'état des esprits à Hong-Kong est très satisfaisant;
 - 2° Que les pirates, énergiquement pourchassés, disparaissent peu à peu du Delta;
 - 3° Que les Européens d'Extrême-Orient ont grandi espoir et grande confiance dans la réussite de l'entreprise française.
- Enfin tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possible!

PRÉPARATIFS DE GUERRE

Paris, 13 janvier.
Une dépêche de Canton de source anglaise, dit que les autorités des provinces de Kuang-Kuang font des préparatifs énergiques et construisent un télégraphe entre Canton et la frontière du Tonkin.

Le vice-roi de Canton engage la population à se préparer activement à repousser les Français et exprime des sentiments d'amitié envers les autres nations.

MEETING OUVRIER

Paris, 13 janvier.
Le meeting des ouvriers sans travail a été tenu aujourd'hui, à la salle Leveau.

Dans la salle étaient réunis plus de 4,000 personnes, dont un certain nombre de femmes. Le bureau était composé de M. L. Bouchard, président, et de M. L. Bouchard, vice-président.

La lutte oratoire a été promptement engagée entre les deux partis.

Le parti ouvrier estime que la crise actuelle a des chances de s'améliorer, si l'on fait appel aux Chambres.

Le parti anarchiste ne voit qu'une solution au chômage, la résolution armée, et propose aux ouvriers d'ouvrir une souscription pour achat de fusils.

Cette proposition est adoptée à la majorité. Au cours de la discussion, de nombreux cris de Vive l'anarchie! Vive la Commune! Vive la révolution sociale! ont retenti.

La séance, du reste fort tumultueuse, s'est terminée par le chant de la Carmagnole. Une ronde d'une centaine d'individus s'est formée dans la salle, dansant et chantant le refrain :

Dans la Carmagnole
Vive le son, vive le son,
Dans la Carmagnole,
Vive le son du canon.

La proposition tendant à inviter les ouvriers à se porter en masse place du Palais-Bourbon n'a pas été favorablement accueillie.

La sortie de la salle s'est effectuée sans incidents.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LES PRIÈRES PUBLIQUES, ordonnées par la Constitution, ont été dites dimanche, à midi, en l'église Saint-Martin. Le cortège s'est formé à la Mairie. En tête marchaient les pompiers et la musique municipale. Puis venaient M. Henry Bossut, président du Tribunal de commerce; M. Léon Allart maire, M. Alexandre Fédierbe, conseiller d'arrondissement; MM. Godfrey, J.-B. Pennel, Béghin-Bonave, Alfred Reboux, Louis Cordonnier, conseillers municipaux; les membres du Tribunal de commerce et les agrégés, en robe; la Chambre de commerce; l'octroi; MM. les commissaires de police; M. Florin, capitaine de l'armée territoriale; une députation de la société municipale de gymnastique La Roubaissienne.

Une partie des pompiers, les gendarmes, et les agents de police formaient la haie. A la sortie, le public commentait beaucoup l'absence des juges et des conseillers de gauche.

Il se trouve qu'à Roubaix, le bon Dieu n'entend à peu près que des prières réactionnaires en faveur de la Constitution républicaine.

LES COURS DE GÉOGRAPHIE. — L'ouverture de la série de cours hebdomadaires de géographie qui doivent être faits à Roubaix a eu lieu samedi soir dans le grand salon de la Mairie par M. H. Bossut, président, ayant à ses côtés les membres du comité (section de Roubaix).

M. Henry Bossut a ouvert la séance en ces termes :

« Mesdames, Messieurs,
La Société de Géographie inaugure aujourd'hui à Roubaix la série de ses cours hebdomadaires, conférences ou causeries, qui se succéderont sans interruption tous les samedis, pendant dix semaines, si les concours des hommes de talent et de bonne volonté qui nous ont promis leur appui et leur parole, nous est arrivé.

« Nous commençons ces cours avec la volonté et l'espoir d'y attirer toutes les personnes qui s'intéressent aux choses de l'esprit; nous y convions la jeunesse qui a le goût de s'instruire et qui peu à peu prépare son avenir et trouver plus tard le chemin de la fortune, par l'étude de la géographie et des sciences qui s'y rattachent.

« Une circulaire fera connaître aux membres de la société et au public les sujets qui seront traités et les noms des conférenciers sur qui nous pouvons compter.

« L'initiative privée, Messieurs, est une force que les Anglais, nos voisins, et les Américains, leurs émules sinon leurs maîtres en ce genre, ont bien comprise et mise en œuvre et qu'ils ont développé pour le plus grand profit de leur commerce et de leur puissance.

« Les Français, en géographie (chacun de nous, Messieurs, le sait bien), mais il peut être bon de se le dire), les Français, autrefois, passaient pour des ignorants, eux, si bien doués par toutes les sciences, eux si avancés dans le chemin des découvertes, si ardents au travail dans la recherche des vérités ou à la conquête des progrès matériels sur le champ sans limite l'aisé ouvert par Dieu aux nobles efforts du génie humain; mais disons l'avec satisfaction et aussi avec vérité; ce retard se répare et le terrain perdu peut être regagné grâce aux Sociétés de Géographie; à Paris, comme dans toute la France, ces sociétés, devenues nombreuses, s'ingénient à répandre, gratuitement presque toujours, les connaissances géographiques par des conférences et des publications qui se multiplient à leur honneur et au profit de tous.

« Et pour ne citer qu'un petit exemple, intéressant parce qu'il nous touche de près: Quelle différence dans les compositions de 120 élèves jeunes garçons et jeunes filles de Roubaix, qui ont pris part au concours de 1883 et qui ont progressé sur l'année précédente! Aussi aurons-nous la joie de voir huit de nos élèves, MM. Broux, Dépléchez, Desrousseaux et Desbarbieux, et MM. Les Liasse, Bousiez, Marie Mathieu, Marie Vandamme et Marie Queva, obtenir des prix et de récompenses à la prochaine distribution qui fera la Société de Géographie de Lille.

« Ce résultat fait honneur aux instituteurs et aux institutrices et nous nous plaisons à citer l'Institut Sévigné, l'Institut Turgot, les écoles de la rue de la Paix et de la rue des Longues-Haies.

« Nous faisons donc appel à toutes les bonnes volontés, nous demandons qu'un auditoire nombreux assiste à nos réunions du samedi soir; nous nous efforçons de les varier pour vous les offrir comme une sorte de récréation et de repos après l'heure du travail.

« Nous aurons enfin toujours en vue cette pensée si juste et si vraie du vieux Horace que nous traduisons ainsi pour les besoins de notre cause: « Ce lui-là a touché le but qui a su dire agréablement des choses utiles. »

« C'est à ce titre, Mesdames et Messieurs, que nous souhaitons la bienvenue et que nous donnons la parole à M. Alfred Renouard, notre savant et infatigable secrétaire général, qui voudra bien terminer par un souvenir et des remerciements à notre honorable président, M. Paul Crépey, si dévoué à notre œuvre.

« Les origines et le développement de la poste en France et à l'étranger. Le sympathique et savant secrétaire-général de la société a traité cet intéressant sujet avec infiniment d'esprit et d'érudition.

Il passe en revue, d'abord, l'origine de la poste chez les Grecs, chez les Romains et chez les Gaulois. Il énumère successivement les moyens employés avant l'ère chrétienne, pour expédier rapidement les nouvelles importantes, tels que: les courriers, les feux au haut des tours, la tête des esclaves.

Le conférencier raconte, en émaillant son récit de piquantes anecdotes, comment se faisait le service de la poste chez les Romains de la République. D'abord on a employé les *Cursus publicus*, puis la poste par chevaux (*civitates*) avec relais (*mutationes*) etc.

M. Renouard nous fait connaître de ce que devint cette institution sous l'empire romain et au commencement de la monarchie française.

Sous Louis XI les maîtres de poste, nouvellement créés, avaient le droit de réquisitionner les chevaux dont ils avaient besoin; sous peine de mort, pour les récalcitrants.

Henri III abolit l'institution des messagers royaux; Henri IV rétablit la poste à relais; Richelieu nomme Dalmers, fermier général des postes. Dès ce moment commencent les premiers revenus de la poste. Les lettres sont remises à domicile avec plus d'exactitude, le taux d'affranchissement est fixé définitivement sous Anne d'Autriche.

Sous Louis XIV, le secret des lettres n'est plus respecté. Louvois premier surintendant des postes soulève par ses procédés inquisiteurs des plaintes nombreuses.

A cette époque la poste est affermée pour 122,000 livres.

Plus tard, sous la Convention, la poste aux lettres est réunie en une seule administration. Le Consulat voit apparaître le premier directeur des postes appointé.

Napoléon autorise la création du cabinet noir organisé par sa police. En 1848, naît le timbre poste tel qu'il existe aujourd'hui.

Après avoir décrit la poste en Turquie où l'on employait les courriers à chèvres et les courriers à mules; en Angleterre où en 1836 existait déjà le timbre poste, en Italie où le prince de Tours et Taxis créa la première poste internationale et développa cette institution jusqu'en 1867, M. Renouard parle de la poste telle qu'elle existe actuellement en France; de lettres de rebut dont le nombre en 1849 dépassait déjà 4 millions par an; et enfin de la fabrication de la falsification et du lavage des timbres-poste. Cette spirituelle causerie a beaucoup intéressé l'auditoire qui, nous en sommes persuadés, reviendra plus nombreux encore d'ici au prochain M. Massébaux, qui doit parler sur le Canada français.

LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU NORD de la France tiendra sa séance publique annuelle, dimanche 20 janvier, à deux heures, au siège de la Société.

La distribution des prix et récompenses, décernés par la Société, sera précédée d'une conférence de M. ALBERT SARTIACK, Ingénieur des ponts et chaussées, sous-chef de l'Exploitation au Chemin de Fer du Nord.

Cette conférence aura pour sujet: *Les Chemins de Fer*.

L'association des Propriétaires d'appareils à vapeur, sous le patronage de la Société industrielle, décernera, dans cette même séance, les prix et récompenses pour le Concours des chauffeurs.

LA SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DU NORD a tenu son assemblée trimestrielle dimanche à la mairie de Lille (salle des adjudications).

Dans cette séance ont eu lieu les élections suivantes :

Le Cercle Weber. — Nous avons reçu hier la dépêche suivante :

« Directeur Journal de Roubaix,
« Bruxelles, 13 janvier, 12 h. 54.
« Le Cercle Weber, réuni dans une fête de famille, pour acclamer Alfred Tilmant, la sympathique auteur de sa devise, envoie de tout cœur à toute la ville de Roubaix l'expression de sa plus vive reconnaissance.

« Jamais le Cercle Weber n'oubliera la ville généreuse qui lui a décerné le droit de cité.

« HENRI CARETTE. »

LA FOURNITURE DES VÊTEMENTS DES AGENTS DE LA POLICE. — Mardi, 29 janvier, il sera procédé à l'adjudication de la fourniture des effets d'habillement destinés au personnel de la police pendant l'année 1884. Le projet est évalué 7,021 francs.

LA TOMBEAUX. — Pendant toute la journée de dimanche, à eu lieu, la remise des lots de la tombola, au siège de l'exposition, Grande-Rue. Trois cent cinquante lots environ sur 700, ont été réamés.

L'EXPLOSION DE QUAI DE WATTELOOS. — Hier Nys, qui avait reçu de si graves brûlures, à l'explosion du quai de Wattrelos, est mort à l'Hôtel-Dieu, samedi soir, dans d'horribles souffrances. C'est le deuxième ouvrier qui succombe victime de cet accident. L'état du troisième blessé, Pierre Bossut, le concierge, s'est sensiblement amélioré depuis quelques jours.

UN ENFANT D'UNE DIZAINE D'ANNÉES suivait, aujourd'hui, à midi, l'Exposition de la Cour d'André, rue de Tourcoing, lorsqu'un des petits poney qui composaient le cortège, se mit à ruer et lui donna un coup de pied à la tête. L'enfant est grièvement blessé. M. Bernard, médecin, lui a donné les premiers soins.

LES MORTS SUBITES. — La série continue. Dimanche matin, un homme de peine, de la rue du Fontenoy, Dominique Deszutter est tombé mort dans un cabaret de la rue Darbo. M. Bernard, médecin, déclare qu'il a succombé à la rupture d'un anévrisme.

OBJET TROUVÉ. — Une boucle d'oreille en or, trouvée dans une rue de Roubaix, a été déposée au commissariat central.

TOURCOING

AFFAIRE DU BOULEVARD. — La scène violente qui s'est passée dernièrement sur le boulevard et que nous avons racontée, venait de se terminer. De nombreux témoins entouraient l'estimé dans lequel elle avait eu lieu, mais pas un n'osait intervenir contre les coupables qui menaçaient de faire usage de leurs couteaux.

Ces mauvais sujets s'en allaient donc sans être inquiétés, et, peut-être seraient-ils parvenus à s'échapper au châtiment qu'ils méritaient, sans le courage d'un de nos concitoyens.

M. H. Desmout, contre-maître, sans se préoccuper des menaces qui lui étaient faites, traversa la bande des malfaiteurs, et courut prévenir les employés d'octroi.

C'est donc grâce à l'initiative de M. Desmout que M. Mathon put faire la bonne capture dont nous l'avons félicité.

VOIX A L'ÉTABLI. — Un sieur, Debruyne, marchand-étalagiste a été victime d'un vol d'un foulard, estimé 5 fr. Le sieur Debruyne s'étant aperçu du vol, courut après la personne qui s'enfuyait dans son magasin et lui dit: un foulard m'a été pris, comme il n'est venu autre personne, vous êtes le voleur, mais celui-ci se fâcha et dit au marchand fouillez moi, en effet il n'avait rien, l'habile voleur avait déjà passé à un compère ce qu'il avait volé. Mais dans police qui ne dort que d'un œil est déjà sur les traces des voleurs.

LES FALIBRES PUBLIQUES. — Les prières publiques ordonnées par la Constitution pour la rentrée des Chambres ont été dites hier à midi, en l'église Saint-Maurice.

A onze heures cinquante, trois voitures escortées par un piquet de chasseurs à cheval, amenaient les présidents et les membres des tribunaux civils et du commerce.

A midi, arrivait M. le préfet en grand uniforme, accompagné de ses conseillers de préfecture. Une messe chantée a été célébrée en présence de M. Laine, archevêque et de deux vicaires.

Le *Domine Salvum* a été chanté par la maîtrise. Nous avons remarqué dans l'assistance MM. les généraux de Guiny et Comte avec leurs états-majors, M. le lieutenant-colonel de gendarmerie, accompagné du commandant et des capitaines, les officiers du 43^e de ligne et des chasseurs à cheval, le commandant du 16^e bataillon de chasseurs à pied et ses officiers les officiers du bataillon d'artillerie de forteresse, les médecins militaires et tout le corps d'officiers des canonniers sédentaires.

Du côté droit, la magistrature.

M. Renouard, connu d'Italie en uniforme, M. Violette et d'autres professeurs des facultés, les membres de la Chambre de commerce, de la société d'agriculture et des sciences, M. Gasser, commissaire central et tous les commissaires de police.

L'absence de toute musique militaire et municipale a été remarquée.

La cérémonie n'a pas été moins imposante et moins religieuse.

A onze heures, les prières publiques avaient été dites au temple protestant; tous les pasteurs y assistaient.

LE NOUVEAU RECEVEUR GÉNÉRAL. — Nous avons de source certaine que M. Cambon, préfet du Nord, va être prochainement nommé trésorier payeur général en remplacement de M. le marquis d'Audiffert, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU NORD de la France tiendra sa séance publique annuelle, dimanche 20 janvier, à deux heures, au siège de la Société.

La distribution des prix et récompenses, décernés par la Société, sera précédée d'une conférence de M. ALBERT SARTIACK, Ingénieur des ponts et chaussées, sous-chef de l'Exploitation au Chemin de Fer du Nord.

Cette conférence aura pour sujet: *Les Chemins de Fer*.

L'association des Propriétaires d'appareils à vapeur, sous le patronage de la Société industrielle, décernera, dans cette même séance, les prix et récompenses pour le Concours des chauffeurs.

LA SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DU NORD a tenu son assemblée trimestrielle dimanche à la mairie de Lille (salle des adjudications).

Dans cette séance ont eu lieu les élections suivantes :

M. Droulignie, capitaine-ingénieur aux sapeurs-pompiers de Lille, 1^{er} vice-président; M. Henri Derache, propriétaire à Lille, trésorier; M. Charles Trefflé, entrepreneur de transports à Lille; Frédéric Boudoux, chef artificier à Lille; Van Remoortere, avocat à Lille et Wainne, membre du tribunal de commerce à Roubaix, membres du conseil d'administration.

LE CONSEIL DE GUERRE du 1^{er} corps d'armée, dans sa séance de samedi, a prononcé les condamnations suivantes :

Beaurain, désertion à l'intérieur avec emport d'effets; 3 ans d'emprisonnement.

Bruneau, désertion à l'intérieur; 2 ans.

Parmentier, désertion; 5 ans.

NORD

TROCHTE. — Un mandat d'amener a été lancé contre Thiers Louis, instituteur laïque à Trochte (Nord), sous l'inculpation d'attentat sur des enfants qui lui étaient confiés.

FAUMONT. — Un incendie a détruit la ferme de M. Mortreux, cultivateur dans ce commune M. Mortreux devait passer la soirée chez son beau-père; avant de partir il alimenta très fortement son foyer, et, en rentrant, aperçut sa ferme en feu. Tout secours était inutile. La perte est évaluée à 7,000 francs, et l'assurance n'est que de 3,400 francs.

HAEZBROECK. — M. Gustave Bonnel vient de donner sa démission de conseiller municipal, pour protester contre la loi qui proroge les pouvoirs des conseils municipaux jusqu'au 4 mai.

GRAVELINES. — Par arrêté du préfet du Nord, en date du 31 décembre dernier, le conseil municipal de Gravelines a été dissous par suite du décret du 16 juillet 1883, qui décide que cette commune sera divisée en deux communes distinctes, qui auront pour chef-lieu une Gravelines et l'autre Grand-Port-Philippe.

L'arrêté précité décide que les électeurs seront convoqués pour demain dimanche 13 janvier, à l'effet de procéder à l'élection de 23 conseillers municipaux pour Gravelines dont la population est de 5,945 habitants.

Les électeurs de la nouvelle commune sont convoqués pour le même jour pour élire 16 conseillers municipaux, sa population étant de 2,470.

FOURMIES. — Le jeune Lemaire, âgé de 14 ans avait eu une prise de corps avec un autre rattaché, le nommé Bertaux, âgé de 15 ans. Ayant eu le dessous dans cette lutte, Lemaire résolut de se venger de son vainqueur. A cet effet, il l'attendit jeudi soir à la sortie de la filature, et dès qu'il le parvint il s'élança sur lui et asséna sur la tempe de Bertaux un si violent coup de sabot, que le malheureux garçon tomba inanimé sur le sol. Relevé aussitôt, la victime de cette agression brutale fut transportée à la pharmacie Boucher où elle reçut les premiers soins. M. le docteur Drapier, appelé, constata que la blessure était grave.

Le précoce meurtrier a été mis à la disposition de la justice.

ANZIN. — Le nommé Henneuse s'est suicidé hier soir, en se donnant un coup de couteau dans la poitrine; on ignore les motifs qui l'ont porté à cet acte de désespoir.

PAS-DE-CALAIS

ÉRYPAT. — Hier ont eu lieu les autres obseques des victimes: Demarquoy, Videlaire, Donati, Loeke, Wyrat, Dufour, Regnier, Cauchy, Durieux frères, Richère père et fils Victor Xavier.

Tout le personnel des mines, suivi d'une foule considérable, a assisté à ces convois.

Un grand nombre de couronnes couvrait les cercueils.

Quant aux blessés, on dit que Lang-Rail et un autre seraient morts.

ÉTAT-CIVIL DE WATTELOOS. — DÉCLARATION DE MARIAGES DU 6 AU 13 JANVIER. — Léonie Demeulemeester, rue Neuve. — Marie Moens, Martinière. — Marie Vancauwbergh, Sartel. — Jenny Florin, Vieille Place.

DÉCLARATION DE DÉCÈS DU 6 AU 13 JANVIER. — Louis Mathys, 1 jour, Martellole. — Clémence Demarqué, 6 mois, Bas Chamain. — Emile Motte, 13 mois, Carlière. — Alphonse Roussel, 4 mois, Touquet. — Arthur Dubus, 15 mois, Sartel.

MARIAGES DU 7 JANVIER. — Rémi Vermeulen, 24 ans, tisserand et Léonie Minet, 24 ans, tisserande. — Louis Monet, 25 ans, tisserand et Fulcherie Vandenberghe, 23 ans, journalière. — Jean-Baptiste Florquin, 25 ans, mécanicien et Hélène Chesquière, 23 ans, cuisinière.

DU 10 JANVIER. — Hyppolite Loucheur, 41 ans, cabaretier et Philomène Bettevieux, 33 ans, tisserande.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 13 JANVIER. — Henri Defrennes, 22 ans, tisserand et Augustine Dubois, 21 ans, tisserande. — Etienne Dubut, 21 ans, tisserand et Adèle Deit, 22 ans, peigneuse. — Emile Doormans, 24 ans, tisserand et Flora Mousion, 20 ans, cuisinière.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUPONCEAU, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Louise Joseph BATAILLE, décédée à Roubaix, le 13 janvier 1884, dans sa 78^e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux vigiles qui seront chantées le mardi 15 courant, à 4 heures 1/2, et au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le mercredi 16 dudit mois, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph, Roubaix.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Tournai, 74.

Les amis et connaissances de la famille VANDERBRINSTE VANDERBRINSTE, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Philomène VANDERBRINSTE, décédée à Fiers (Brucq), le 12 janvier 1884, dans sa vingt-quatrième année, sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux vigiles qui seront chantées le mardi 15 courant, à 4 heures 1/2, et au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le mercredi 16 dudit mois, à 9 heures, en l'église du Sari (Fiers).

L'assemblée à la maison mortuaire, chemin Epinois, (au Brucq), à 9 heures 1/2.

Vous êtes aussi priés d'assister à l'obit du Mois, qui sera célébré le lundi 15 février 1884, à 10 heures, en ladite église.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 16 janvier 1884, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre François MORELLE, époux de Dame Adèle ROUGGEOIS, décédée à Roubaix, le 15 janvier 1883, à l'âge de 65 ans et 1 mois.

Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maitre-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 17 janvier 1884, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Irma Clémence COUTIER, épouse de Monsieur Charles MASUREL, décédée à Roubaix, le 10 décembre 1883, dans sa quarante-neuvième année.

Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église paroissiale Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 15 janvier 1884, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame Irma Clémence COUTIER, épouse de Monsieur Charles MASUREL, décédée à Roubaix, le 10 décembre 1883, dans sa 40^e année.

Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église paroissiale Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 15 janvier 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis LEROY, époux de Dame Cézarine CABY, décédée à Roubaix, le 10 décembre 1883, dans sa 68^e année.

Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 15 janvier 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis LEROY, époux de Dame Cézarine CABY, décédée à Roubaix, le 10 décembre 1883, dans sa 6